

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

Commune de THIVARS

En application de l'Art R126-1 du code de l'urbanisme « doivent figurer en annexe au plan local d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol et appartenant aux catégories figurant sur la liste – un arrêté du ministre chargé de l'urbanisme fixe la légende des différentes servitudes d'utilité publique »

Ces éléments sont cartographiés sur un plan intitulé Plan des servitudes comportant l'état ci-dessous.

NATURE DE LA SERVITUDE	DESRIPTIF	Date de l'ACTE ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE
AC2 : SITES NATURELS ET URBAINS	– Vallée de l' Eure – La Haute – sud de Chartres	12/08/1983	DREAL Centre 5 Av Buffon BP 6407 45064 Orléans cedex 2
AS1 : CONSERVATION DES EAUX	- PRISE D'EAU DES « TROIS PONTS » DANS LA RIVIÈRE L'EURE	DUP du 09/10/2013	CHARTRES METROPOLE Hôtel de Ville 28000 CHARTRES
EL7 : ALIGNEMENTS	– RD 114/3 - rue du Chanoine Verguez – RD 114x114/3 - rues Gunther, Noël Bailly et de Bel Air	–03/07/1855 –29/03/1856	CONSEIL GENERAL d'Eure et Loir Subdivision périphérie chartraine rue Marceau 28110 LUCÉ
I4 ÉLECTRICITÉ : SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS – ÉLECTRICITÉ	– Lignes 225 kV Chaunay / Dambron 1 et 90 KV Chaunay / Malaguay – Lignes 2 x 90 KV Brou / Chaunay et Bonneval / Chaunay		RTE – transport électricité Groupe d'exploitation Sologne 21, rue Pierre et Marie Curie 45143 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
PM1 : RISQUES NATURELS	Application de l'art R111-3 du code de l'urbanisme	09/07/1990	DDT 28 SGREB/BER 17, Place de la République 28019 CHARTRES CEDEX
PT1 : SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RÉCEPTION RADIO-ÉLECTRIQUES D'ÉMISSION CONTRE LES OBSTACLES	Centre radioélectrique de Ver les Chartres - code armée PT1 280 403 01	25/06/1971	Armée de Terre Etat major Région Terre Nord ouest Bureau stationnement Infrastructure BP20 35998 RENNES ARMEES
PT2 : SERVITUDES DE PROTECTION DESCENTRES RADIO-ÉLECTRIQUES D'ÉMISSION ET DE RÉCEPTION CONTRE LES OBSTACLES	Centre radioélectrique de Ver les Chartres - code armée PT2 280 403 01 Liaisons hertziennes Favières / Ver les Chartres - code armée PT2 280 403 06	06/03/1998 02/06/2000	Armée de Terre Etat major Région Terre Nord ouest Bureau stationnement Infrastructure BP20 35998 RENNES ARMEES
PT3 : SERVITUDES DE PROTECTION DES RÉSEAUX SOUTERRAINS	–RG 28540 et FO 28540 Chartres/Chateaudun –RG 28533 Thivars/Voves –RG158 Paris/Bordeaux	–7/10/1996 –11/08/1993	FT - UPR Ouest / Centre Val de Loire 18-22 Avenue de la République 37700 Saint-Pierre-des-Corps

Nota : Dès l'instant qu'un terrain est concerné par une servitude d'utilité publique, il y a nécessité de consulter le service gestionnaire correspondant avec les références cadastrales de la parcelle et le projet. **Novembre 2013**